

# Hélène Barral

## Directrice

Label France Station Nautique

Publié le 8 avril 2026

Prise de fonction : 1 mars 2026



*Forte de plus de vingt ans d'expérience en ingénierie touristique, management de projets et développement commercial, Hélène Barral prend la tête du réseau national des stations nautiques avec l'ambition d'enrichir le label et d'accélérer son déploiement sur l'ensemble des littoraux, des lacs et des fleuves français en Métropole et en Outre-mer.*

**Son job :** directrice de France Station Nautique, association nationale qui fédère les destinations labellisées autour d'un projet de développement territorial structuré par les activités nautiques. Hélène Barral pilote un réseau aujourd'hui composé de 29 destinations, représentant environ 250 communes, des littoraux métropolitains aux territoires ultramarins et aux grands lacs intérieurs. France Station Nautique anime ainsi un réseau de collectivités territoriales et de fédérations nautiques, avec un conseil d'administration où siègent à la fois des élus et les représentants des principales fédérations (voile, industries nautiques, motonautisme, plongée, surf, char à voile, etc.). Le siège de l'association est à Paris et l'équipe salariée se compose de deux personnes, complétée par un bureau et un conseil d'administration très impliqués. L'objectif de l'association est de délivrer le label « France Station Nautique », qui consacre un projet global de territoire s'appuyant sur les activités nautiques et certifie le niveau de performance de la station, l'organisation locale, les aménagements, les équipements et la qualité d'accueil. Pour être labellisée, une destination doit répondre à neuf engagements structurants : organisation locale concertée, accueil permanent et facilement accessible, information claire et actualisée, animations nombreuses et diversifiées, démarche de respect de l'environnement, commercialisation organisée, écoute au service de la qualité, offre nautique multiple et permanente, services et infrastructures adaptés. À titre indicatif, une station 1 étoile doit proposer au moins deux disciplines nautiques sur huit mois et viser trois activités différentes, ce qui exclut les territoires ne disposant que d'une offre très limitée. Concrètement, cela suppose une offre d'activités nautiques disponible sur plusieurs mois dans l'année, couvrant à la fois la découverte, l'apprentissage, les loisirs, l'événementiel et, le cas échéant, la compétition, afin de toucher tous les publics quel que soit leur âge ou leur niveau de pratique.

Le label est attribué pour cinq ans, à différents niveaux (d'une à quatre étoiles), à l'issue d'une procédure exigeante mêlant étude de faisabilité, dossier de candidature, audit sur site et décision de la Commission d'Attribution des Labels, avant validation par le conseil d'administration. Des contrôles réguliers permettent ensuite de vérifier le respect des engagements et d'accompagner la station dans sa progression. Le rôle d'Hélène Barral consiste à articuler la stratégie définie par les instances (CA, bureau) avec la mise en œuvre opérationnelle : animation du réseau, accompagnement des stations, partenariats, communication et gestion de l'équipe salariée.

**Sa formation :** Master chef de projet, développement économique et marketing des services, promotion du tourisme – Esthua, faculté de tourisme, culture et hospitalité, Angers.

**Son profil :** développement touristique et commercial, ingénierie de projets, animation de réseaux, marketing et stratégie territoriale, agritourisme, événementiel.

**Son parcours :** après ses études en tourisme en 2002, Hélène Barral intègre Alyce Évasion et Tourisme Océan, en Vendée, où elle conçoit et accompagne des séjours collectifs. Elle rejoint ensuite The Angel Hotel (4 étoiles) à Cardiff, cumulant management du service réception et perfectionnement linguistique. De retour en France, elle devient en 2004, chargée de développement et d'organisation d'événements au sein du réseau Sensation Bretagne, où elle pilote notamment l'animation et la promotion de stations du littoral. Puis elle poursuit, en 2005, son insertion dans l'animation de réseau en rejoignant « Bienvenue à la ferme » comme animatrice agritourisme, dans la région de Caen, afin d'accompagner les agriculteurs dans la diversification touristique de leurs exploitations. En 2007, elle s'installe durablement en Vendée et prend la responsabilité du développement touristique et de la communication des destinations Île de Noirmoutier, Île d'Yeu, Pays de Saint-Jean-de-Monts et GO Challans Gois, poste qu'elle occupe pendant dix ans. Elle y construit une expertise très fine du tourisme littoral, de la gestion de marques de destination et de la communication multicanale, en travaillant au quotidien avec les offices de tourisme et les collectivités.

En février 2017, elle devient directrice d'agence Gîtes de France Vendée (association et EURL), avec un rôle clé dans le développement commercial, le digital et l'accompagnement des propriétaires de meublés. Elle y pilote à la fois la stratégie, le management d'équipe, la modernisation des outils et la relation avec les institutionnels, renforçant sa légitimité sur les enjeux d'hébergement et de qualité de l'offre. Enfin, en septembre 2023, elle pilote la stratégie du tourisme d'affaires, hôtellerie et événementiel pour Nantes Métropole, en charge notamment du projet de rapprochement entre La Cité des congrès et ExpoNantes et du conseil en développement des hébergements marchands. Ce poste, au croisement du MICE, de l'hôtellerie et de la stratégie métropolitaine, a consolidé son expertise en matière de gouvernance, de partenariat public-privé et de pilotage de grands projets structurants.

**Le contexte de sa promotion :** Hélène Barral succède au directeur historique de France Station Nautique, en poste depuis plus de vingt-cinq ans, qui a accompagné la construction et la consolidation du réseau depuis les années 1990. L'association, créée en 1990 sous le nom de « France Station Voile » dans le giron de la Fédération Française de Voile, a évolué vers « France Station Voile, Nautisme et Tourisme » en 1996, avant de devenir « France Station Nautique » en 2001. Sa nomination intervient dans un contexte de renouvellement de la gouvernance et de relance des dynamiques de réseau, avec un bureau et un conseil d'administration très investis, et la volonté de redéployer le label sur des territoires encore peu présents, comme la Bretagne. Le réseau rassemble aujourd'hui des destinations de bord de mer (dont une dizaine en Méditerranée et plusieurs dans les Outre-mer), mais aussi des stations lacustres et des bases nautiques fluviales, avec un fort potentiel de développement. Le label FSN s'est imposé au fil des années comme une référence en matière d'organisation des activités nautiques, en générant plus de 130 à 170 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé, plusieurs milliers d'emplois et plus de deux millions de personnes accueillies chaque année dans les stations. La nomination d'Hélène Barral intervient donc à un moment où il s'agit à la fois de conforter ces acquis et d'accélérer la transition vers des pratiques plus durables, inclusives et structurantes pour les territoires ainsi que la communication.

**Pourquoi c'est elle :** la candidature d'Hélène Barral s'est imposée par la cohérence entre son profil et les besoins actuels de France Station Nautique. Son expérience à la tête de Gîtes de France Vendée, son expertise en marketing de destination littorale et son rôle stratégique à Nantes Métropole lui donnent une vision transversale des enjeux d'hébergement, de mobilité, de tourisme d'affaires et de gouvernance de réseau. Habitée à travailler avec des élus, des

techniciens, des socioprofessionnels et des fédérations, elle est à l'aise dans la co-construction de projets et la conduite du changement. Sa capacité à argumenter, à défendre un label payant dans un environnement de plus en plus dense en démarches qualité, et à valoriser la valeur ajoutée du réseau, a également pesé dans la balance. Hélène Barral apporte enfin une forte culture territoriale, nourrie par ses expériences en Bretagne, en Normandie, en Vendée et dans une grande métropole, ainsi qu'un intérêt personnel pour les activités de plein air et le nautisme.

**Sa feuille de route :** la priorité d'Hélène Barral est de consolider France Station Nautique comme un réseau de référence pour les territoires qui souhaitent structurer un projet global autour des activités nautiques, en conciliant développement économique, attractivité touristique et transition écologique. Elle souhaite conforter la lisibilité du label, en clarifiant ses niveaux, ses critères et la démarche d'adhésion, de l'étude de faisabilité à la décision finale, afin de donner aux élus et aux opérateurs un cadre lisible, exigeant et fédérateur.

« Le label doit être perçu non pas comme une contrainte supplémentaire, mais comme un levier de structuration et un outil de progression continue pour les territoires nautiques », souligne-t-elle. Dans cette optique, elle veut renforcer l'accompagnement des territoires candidats, en amont et en aval de l'audit, pour les aider à formaliser leur projet de station nautique, à organiser la gouvernance locale et à prioriser les investissements.

L'animation du réseau constitue un autre axe majeur de sa feuille de route. Colloque annuel itinérant, webinaires thématiques (réglementation, formation, faites du nautisme, transition écologique, etc.), rencontres régionales et participation à de grands événements professionnels comme le Nautic Forum de Saint-Malo doivent permettre de renforcer les liens entre destinations, fédérations et partenaires. « Notre rôle, c'est de faire vivre un réseau d'élus, de techniciens et de prestataires nautiques qui partagent les mêmes enjeux, mais pas forcément les mêmes contextes, pour qu'ils puissent s'inspirer les uns des autres. »

Elle entend également développer une animation plus structurée par grandes zones géographiques (Méditerranée, Atlantique, Manche, Outre-mer, lacs et fleuves), avec des coordinateurs régionaux lorsque le nombre de stations le permettra. L'objectif est d'être au plus près des réalités locales, de mieux identifier les attentes spécifiques et de proposer des accompagnements adaptés, notamment dans des régions encore peu représentées comme la Bretagne.

« Reconquérir des territoires majeurs pour le nautisme, comme la Bretagne, suppose d'expliquer en quoi France Station Nautique se distingue des autres labels, et comment il peut faciliter le dialogue entre élus, offices de tourisme, ports de plaisance et clubs », explique-t-elle. Elle souhaite ainsi renforcer la communication du réseau et la visibilité des stations labellisées, en valorisant leurs réussites, leurs chiffres et leurs innovations, afin de mieux démontrer l'impact concret du label sur l'emploi, l'activité et l'image des destinations.

Enfin, la dimension environnementale et sociale est au cœur de son projet. Hélène Barral veut encourager les stations à faire du label un cadre d'engagement en faveur d'un nautisme plus durable, plus accessible et plus inclusif, en travaillant sur la réduction des impacts, la diversification des pratiques, l'ouverture aux publics locaux et la qualité de vie des habitants. « L'enjeu, c'est de faire du nautisme un moteur de développement qui bénéficie d'abord aux territoires et à leurs habitants, tout en offrant une expérience de grande qualité aux pratiquants, dans un contexte de réchauffement climatique ».

**Son N+1 :** Jean-Claude Méric, président de l'association France Station Nautique et le conseil d'administration. Hélène Barral collabore étroitement avec le bureau (président, trésorier, secrétaire général) et avec les administrateurs représentant les collectivités et les fédérations nautiques, dans une logique de co-construction du plan d'actions.

**Sa bio express :** 46 ans.

**Ce que l'on dit d'elle :** Hélène Barral est une professionnelle à la fois déterminée, structurée et très à l'écoute, capable de défendre un projet avec conviction tout en tenant compte des contraintes de chacun. Elle est appréciée pour sa capacité à vulgariser des enjeux complexes (gouvernance, labels, hébergements marchands, investissements) et à créer un climat de confiance dans ses relations avec les élus, les socioprofessionnels et les partenaires. Sa culture du résultat, sans sacrifier la qualité de la relation, ainsi que sa facilité à évoluer dans des environnements politiques parfois sensibles, lui permet d'argumenter, de comprendre les blocages et de proposer des solutions réalistes. Spécialisée dans le développement de destinations et la structuration d'offres, elle a l'habitude de travailler en proximité avec les élus, les techniciens, les socioprofessionnels et les fédérations. Elle se définit volontiers comme une « généraliste experte » du tourisme, capable de passer d'un sujet de stratégie à long terme à des enjeux très opérationnels liés à l'offre, à la commercialisation ou à la qualité d'accueil.

**Ce qu'on ne sait pas d'elle :** en dehors de son travail, Hélène Barral pratique la voile habitable et apprécie les activités nautiques, qu'elle envisage autant comme un loisir que comme une manière de mieux comprendre l'univers dans lequel évoluent les stations labellisées. Cette familiarité personnelle avec la mer et les plans d'eau nourrit sa sensibilité aux paysages, aux usages partagés et aux enjeux de sécurité, de pédagogie et de transmission. Elle reste également attachée aux territoires où elle a vécu et travaillé – Bretagne, Normandie, Vendée, grands ports de Loire-Atlantique – qu'elle continue de découvrir au fil des escapades et des rencontres. Pour elle, la direction de France Station Nautique est une manière de mettre en résonance ses engagements professionnels et ses affinités personnelles avec le nautisme et les destinations maritimes et fluviales.